Envoyé en préfecture le 25/02/2025

Reçu en préfecture le 25/02/2025

Publié le



ID: 039-213903289-20250220-39328_2025_4-DE

EXTRAIT DU REGISTRE **DES DELIBERATIONS**

Délibération 39328-2025-4

Séance du 20 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le jeudi 20 février à 19 h 00, le Conseil municipal de la commune de Meussia s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Meussia, sous la présidence de Madame TISSOT Isabelle, Maire, sur la convocation en date du 14 février 2025 qui a été adressée par mail le 14 février 2025.

Présents: Maxime BALLAUD, Gilbert CERUTTI, Céline COLAS, Thierry JANIER-DUBRY, Sylvie

LEFEBVRE, Bertrand MONOT, Yann ROTA, Isabelle TISSOT (8)

Excusé avec procuration: Yann PATULA donne procuration à Yann ROTA (1),

Nombre de membres en exercice : 9 Nombre de membres présents : 8

Date de convocation: 14/02/2025 Date de l'affichage:

Nombre de membres votants : 8 + 1 = 9Secrétaire de séance : Céline COLAS

Objet : location appartement les charmilles rez-de-chaussée

Suite au départ de Mme GUYETANT Claire en septembre 2024 et à quelques travaux dans l'appartement, un diagnostic de performance (DPE) a été effectué en début d'année 2025. Les résultats permettent à la commune de continuer à louer cet appartement.

Le Conseil municipal après délibération, et à l'unanimité,

- Décide de louer à M. MORNICO Mathieu cet appartement de 63 m2, avec un bail de trois ans.
- Fixe le prix mensuel du loyer à 250 euros et des charges mensuelles à 40 euros.
- Précise que la location débutera au 1er avril 2025.
- Autorise Mme le Maire à signer le bail ou tout autre document afférent à ce dossier.

Ainsi délibéré le 20 février 2025, pour expédition conforme.

Délibération 39328-2025-4 adoptée à l'unanimité (8 voix POUR)

La secrétaire de séance.

Céline COLAS

Le Maire,

Isabelle TISSOT